

(Les coopératives LAAFI - Burkina - et ANDINES - France)

A l'occasion de la quinzaine du commerce équitable qui s'achève, dimanche, en France, Afrik vous propose de découvrir l'expérience réussie du groupement de productrices de beurre et de savon de karité Laafi au Burkina Faso. Né en 1997, il a connu plusieurs années de déboires avant de trouver en Andines un acheteur respectueux de son travail. La complicité des acteurs dépasse de loin la relation commerciale qui unit les deux entreprises. Rencontre.

De notre envoyée spéciale Nathalie Rohmer

« Travailler à perte, plus jamais ! » s'exclame Marie Zeba, présidente d'un groupement de femmes nommé Laafi qui produit du beurre et du savon à base d'amandes de karité à Tenkodogo, chef-lieu de la province du Boulgou au sud du Burkina Faso [*]. Dans cette région, la fabrication et la consommation des produits de karité, prisés jusqu'en Occident pour leurs vertus culinaires, cosmétiques et médicinales, appartiennent à une tradition ancestrale. Pourtant, pendant des années, les productrices du groupement Laafi, comme tant d'autres, n'ont pas pu vivre décemment de leur travail. Dans le commerce classique, les acheteurs négocient les prix les plus bas, au détriment des productrices. « Ils ne se préoccupent pas de savoir combien coûtent les matières premières ni combien de temps les femmes travaillent pour produire leurs commandes, ni même combien elles gagnent », explique la fondatrice du groupement.

Assise sur un banc à l'entrée du « siège », local où les femmes aujourd'hui se réunissent, produisent et entreposent le karité, Marie Zeba se souvient des mauvaises expériences passées. « Lorsque le groupement est né, en 1997, nous n'avions jamais calculé les frais nécessaires à la production. Nous n'avions pas non plus les moyens de chercher des acheteurs. Un jour, une Organisation non gouvernementale (ONG) nous a proposé de nous aider à trouver des acheteurs. Pour cela, nous devions payer une formation qui devait nous apprendre à nous organiser et à produire. » Le groupement a non seulement pu travailler avec des commerçants locaux mais aussi exporter à l'étranger pour le compte d'entreprises de grande distribution. Les femmes n'étaient cependant pas mieux payées. A l'initiative du fonds de développement des Nations unies pour la femme, le Projet d'appui à la commercialisation du karité a malgré lui attiré des acteurs mal intentionnés. Marie Zeba, d'habitude discrète, ne souhaite pas en dire davantage. Le groupement risquerait des représailles. Car certaines personnes haut placées voient d'un mauvais œil le refus de producteurs à collaborer avec des ONG qui par ailleurs les subventionnent. **Quatre fois le salaire**

Depuis que le groupement Laafi a rencontré Andines au printemps 2001, les choses ont bien changé. La dirigeante, Véronique Lacomme s'est lancée dans le commerce équitable il y a dix-sept ans et vend des produits venus de 14 pays. Les principes d'Andines sont tels que la société se refuse à acheter plus de 30 % des productions locales, pour ne pas instaurer de relation de dépendance. Qu'à cela ne tienne : « Le peu qu'Andines peut acheter, c'est plus que n'importe quelle autre grosse commande. Ce qui compte pour nous, c'est de nous sentir respectées et d'entretenir de vraies relations de confiance », justifie Marie Zeba. Des relations pas seulement commerciales. D'ailleurs, la venue de Véronique Lacomme les réjouit. Avec Andines, les femmes travaillent en toute humanité. Pour le grossiste, ces échanges coulent de source : « Je ne fais pas de charité mais du commerce solidaire, d'égal à égal, tel qu'il devrait être fait par tous. Sans leçon, ni paternalisme », explique la directrice.

Les coûts de production, Marie Zeba les connaît désormais très bien. Le groupement Laafi a passé deux mois à décortiquer le processus de fabrication avec Andines pour lister tous les frais et fixer un prix juste. Pour exemple, le prix d'une savonnette de 140g a été fixé à 477 F CFA, soit 72 centimes d'euros. Avant les femmes du groupement le vendaient 250 F CFA, près de deux fois moins cher. Andines le vend 1,40 euros. Une moindre marge, comparée à d'autres grossistes du circuit classique. Tout a été comptabilisé. Le bois, l'eau, le transport en charrette, l'achat d'un âne, le karité, les récoltes, le parfum, les machines... Et bien sûr, le travail des femmes, organisé par Félicienne. Andines et le groupement se sont mis d'accord, démocratiquement, sur le salaire des femmes : 60 000 F CFA, c'est-à-dire 91 euros par mois, pour huit heures de travail cinq jours par semaine. Près de quatre fois plus que le salaire moyen dans le pays. Au départ, neuf femmes composaient le groupement.

Aujourd'hui, dix-sept femmes travaillent à temps plein. Trente autres viennent renforcer l'équipe pour répondre aux commandes d'Andines. Saisonnières, elles travaillent ainsi pendant deux mois, trois fois par an. Félicienne, qui dirige les équipes, note scrupuleusement les heures de travail de chacune. « La plupart n'ont pas d'autre emploi, explique-t-elle. Obligées de cultiver leurs champs pour nourrir leur famille, elles n'avaient avant aucun revenu ». **Normes de qualité élevée** Réunies autour de Véronique Lacomme, les femmes se mettent à l'ouvrage et sortent leurs ustensiles. Seaux, bidon de karité, parfum, rondin de bois... La directrice d'Andines regarde la fabrication du savon avec attention. Aline, la co-épouse de Marie, trésorière du groupement, s'installe sur son tabouret et commence à remuer l'huile de karité. Caméra à la main, la directrice d'Andines ne rate rien. Le tout est de ne pas trahir les secrets de fabrication qui font du savon Laafi « le meilleur du pays », se vante Marie Zeba qui prend la relève d'Aline, la trésorière. Frappée par l'énergie et la régularité de ces femmes, Véronique Lacomme veut essayer. « C'est dur ! », s'écrie-t-elle, regardant les femmes, admirative. « Va-t-en, plaisante Marie. Tu vas gâter le savon. » La tâche est dure mais la patronne tient à ce que le résultat soit parfait. « Les taux d'acidité, d'humidité et d'impureté sont stables. Ils sont même meilleurs que les normes françaises imposées », intervient Véronique Lacomme. Un karité de qualité, c'est capital. Le groupement Laafi respecte des règles de production rigoureuses. « Les amandes de karité doivent être propres. Nous avons établi des méthodes de lavage, de séchage et de concassage très strictes », explique Marie Zeba, très digne. Beaucoup de productrices ne font pas plusieurs des étapes que le groupement Laafi juge indispensables.

« Nous vendons sur le marché local plus cher que la plupart d'entre elles et nos produits se vendent très bien », argue la spécialiste. Malheureusement, de l'avis de Marie Zeba, nombreuses sont les femmes qui cassent les prix. Les femmes du groupement essaient de sensibiliser ces productrices afin qu'elles ne vendent pas à perte. « Quand elles n'ont rien vendu, les femmes bradent parce qu'elles ont besoin d'argent pour nourrir leur famille le soir en rentrant. Mais, en réalité, elles ne gagnent pas d'argent et ne remboursent même pas ce qu'elles ont dû dépenser pour produire », se désole-t-elle. « On leur explique qu'elles ne doivent pas céder au marchandage des clients parce qu'ils finiront par acheter. Et c'est ce qui se passe : On ne peut rien faire au Burkina sans karité. Le beurre sert à tout, la cuisine, les massages, les accouchements, les brûlures, la cosmétique, les cicatrifications, les fractures... » **Puissant facteur de développement**

En plus d'avoir apporté des conditions de travail plus décentes, le contrat avec Andines a amélioré le quotidien des femmes et celles de leurs enfants. « Certaines habitent à dix kilomètres d'ici. Avant, elles venaient à pied. Maintenant, elles ont un vélo. La plupart de ces femmes sont veuves

et doivent se débrouiller seules pour élever leurs enfants. A présent, elles peuvent les nourrir. Certaines même ont pu les inscrire à l'école. Le petit Eric y va même en vélo », détaille Félicienne. Marthe, elle, n'a plus qu'un bras. « Trouver du travail quand on est handicapée, c'est difficile. Ma vie, raconte-t-elle, a changé depuis que je peux travailler. Je peux être fière et je me sens respectée. »

Le groupement tient par ailleurs une caisse de solidarité sert en cas de coup dur. Les femmes se réunissent régulièrement pour parler de leurs problèmes. Elles ont également pu organiser des actions sociales. Aline a choisi de sensibiliser les villageois contre le trafic d'enfants qui ronge le pays. Une tâche qui lui tient à cœur. Le groupement a par ailleurs un gros projet, qu'il a déjà mis en branle, d'alphabétisation, de formation pour les productrices de karité et de prévention contre le sida. Mais les femmes auraient besoin d'un local. Elles viennent de déposer le projet à l'ambassade de France et attendent sa réponse. « Sans Andines, on n'aurait pas pu aller jusque là », insiste encore Marie Zeba, heureuse et déterminée.

Andines 6, rue Arnold Géraux 93450 L'Ile-Saint-Denis 00 33 1 48 20 48 60

[*] Le Burkina Faso est, selon l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le troisième producteur mondial d'amandes de karité derrière le Nigeria et le Mali. Le karité est le troisième produit d'exportation du Burkina après le coton et le bétail. Il occupe près de 400 000 femmes. Cependant, depuis quelques années, l'exportation des produits du karité régresse. Le ministère de la Promotion de la femme et les différents acteurs de la filière se sont réunis en février dernier pour réfléchir aux moyens de pérenniser la filière, commercialiser les produits et organiser la profession afin de lutter contre l'exploitation et la spéculation des firmes internationales